

# Fonds Desjardins en parts de catégorie T

POUR OPTIMISER VOTRE  
REVENU D'APPOINT

 **Desjardins**  
Gestion de patrimoine  
Placements • Investissements



**Vous cherchez à obtenir une  
entrée d'argent régulière chaque  
mois tout en visant une facture  
fiscale optimale?**

A photograph of an elderly couple sitting together on a couch. The man, on the left, has grey hair and a beard, wearing a light-colored checkered shirt over a white collared shirt. The woman, on the right, has voluminous curly grey hair, wears glasses and a light-colored button-down shirt, and is holding a white mug. Both are smiling warmly at each other. The background is a soft, out-of-focus indoor setting.

## Nous avons ce qu'il vous faut

Les Fonds Desjardins en parts de catégorie T sont un placement qui permet d'obtenir une entrée d'argent chaque mois, tout en cherchant à **réduire l'impôt** à payer à court terme.

Ce placement est utilisé exclusivement dans un **compte non enregistré**, c'est à dire un compte dont les rendements sont imposables (ni REER, ni CELI).

# Ce que vous devez retenir des Fonds Desjardins en parts de catégorie T

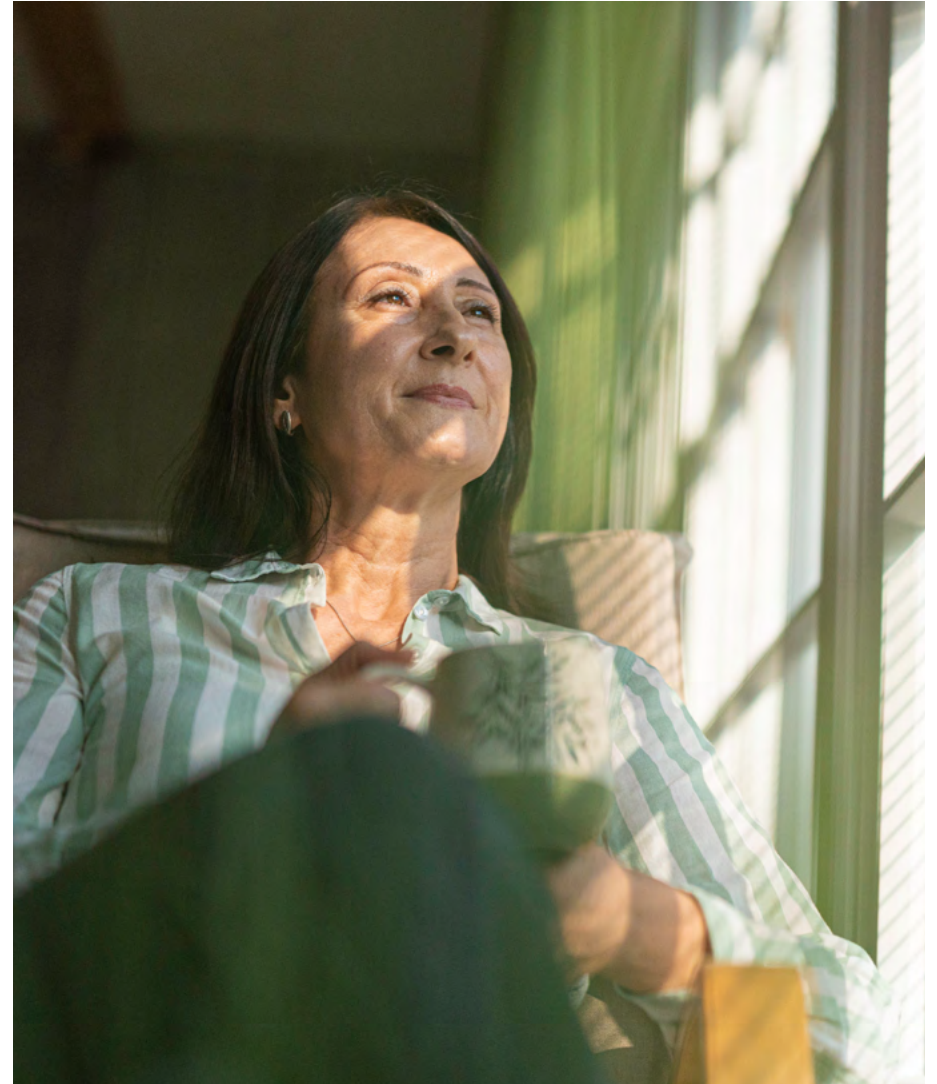
Chaque mois, ces fonds vous versent un montant, qu'on appelle **distributions**. La lettre « T » représente le taux de distribution cible, par exemple, T5 = 5 %<sup>1</sup>.

Les distributions peuvent provenir de différentes sources :

- intérêts;
- dividendes;
- gains en capital;
- et parfois, d'une partie de votre capital (remboursement de capital).

La portion appelée « remboursement de capital » n'est pas imposable au moment où vous la recevez. L'impôt est plutôt reporté à plus tard, lorsque vous vendrez votre placement.

**Détenir des Fonds Desjardins en parts de catégorie T, c'est un peu comme être propriétaire d'un immeuble en location, mais sans évier à déboucher le samedi matin!**



<sup>1</sup> Pourcentage appliqué sur la valeur liquidative des parts du fonds au dernier jour de l'année civile précédente. La valeur liquidative est la valeur à laquelle vous achetez ou vous vendez vos parts.

# Trois raisons de choisir les Fonds Desjardins en parts de catégorie T



## Pour obtenir une entrée d'argent régulière

- Versement mensuel, souvent stable, facile à budgéter;
- Pas besoin de vendre des parts soi-même.



## Pour payer moins d'impôt maintenant

- Une partie du revenu n'est pas imposée immédiatement;
- L'impôt est reporté dans le temps.



## Parce que c'est simple

- Les versements sont automatiques.

## Les fonds Desjardins en parts de catégorie T, est-ce pour vous?

### Les fonds de catégorie T sont souvent bien adaptés si :

- vous investissez dans un compte non enregistré;
- vous souhaitez obtenir une entrée d'argent mensuelle;
- vous êtes à la retraite ou en pré retraite;
- vous voulez compléter un revenu existant;
- vous préférez une solution simple qui ne nécessite pas de gestion de votre part;
- votre taux d'imposition sera probablement plus bas plus tard.

### À garder en tête :

- Le rendement n'est pas garanti;
- Recevoir un remboursement de capital réduit graduellement la valeur comptable du placement;
- L'impôt n'est pas éliminé, mais repoussé à plus tard;
- Comme tout placement, ces fonds doivent être choisis en fonction de votre situation personnelle, votre tolérance au risque et vos objectifs.



SI VOUS CHERCHEZ **UNE ENTRÉE D'ARGENT RÉGULIÈRE, FISCALEMENT EFFICACE** ET SANS COMPLEXITÉ, LES FONDS DESJARDINS EN PARTS DE CATÉGORIE T POURRAIENT VOUS CONVENIR. PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER!

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.



Desjardins<sup>MD</sup>, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.